

# Quand la téléassistance rencontre les nouvelles technologies

## ▶ De la téléassistance aux téléassistances

Alors qu'un français de plus de 70 ans sur deux vit seul chez lui, en cas de chute, il est important de pouvoir intervenir rapidement auprès de la personne âgée. Encore faut-il pouvoir prévenir l'entourage ou les secours de la situation. C'est dans ce but que la téléassistance fut créée dans les années 1970 en France.

Le principe est simple : la personne âgée porte sur elle, un pendentif ou un bracelet d'alarme, qui lui permet de déclencher une alerte principalement après une chute. S'en suit, en cas de besoin, l'intervention des secours (pompiers, urgences...).

Malgré le caractère essentiel et vital de ce service pour les personnes âgées et leur entourage, avec le temps, LA téléassistance a malheureusement vite montré ses limites.

Premièrement en termes d'usage. Avec le fonctionnement existant, il est nécessaire et surtout obligatoire de porter le dispositif sur soi au moment de la chute pour pouvoir prévenir les secours. En cas de perte de connaissance suite à une chute ou un malaise, le bénéficiaire ne pourra donc pas appuyer lui-même sur son bouton d'alerte, bien qu'étant à sa portée. À cette limite d'usage, s'ajoute la barrière psychologique. Reconnaître un état de dépendance ou un début de perte d'autonomie est un cap difficilement franchi par les personnes âgées. Car s'ajoute à l'acceptation d'état de fait, le regard d'autrui et la stigmatisation de devoir porter un dispositif sur soi et montrer à son entourage sa fragilité et dégradation physique.

Le facteur psychologique, est assez décisif dans un maintien à domicile, car peu importe le dispositif proposé au senior, s'il n'est pas accepté par le bénéficiaire, ce dernier demeura inefficace (car mis de côté, non porté, non utilisé, etc).


Accepter la perte d'autonomie n'est pas une chose facile. Il était donc nécessaire pour le secteur de la téléassistance de regarder aux nouvelles solutions et technologies maintenant à sa disposition pour combler les lacunes et pouvoir proposer différentes solutions adaptées aux besoins de chaque bénéficiaire.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Selon l'INPES, les chutes représentent la première cause de décès accidentel chez les personnes âgées de plus de 65 ans.**

Ces chutes ont lieu en grande majorité à domicile, alors que 87 % de cette population déclare vouloir demeurer et vieillir chez eux. En estimant le prix d'une place en établissement (maison de retraite, EHPA, EHPAD, etc.), cette volonté est tout à fait compréhensible. Sans compter l'attachement affectif à son domicile.

Alors, avec un risque accru de chuter à nouveau après une première chute, la question du maintien à domicile et surtout de la sécurisation de celui-ci, se pose.

En effet, au vu de l'évolution de la population, en 2013, l'état a ouvert un grand dossier sur l'adaptation de la société au vieillissement. Ce plan met l'accent sur le maintien à domicile de nos aînés, en misant notamment sur l'avancée technologique pour les aider au quotidien. 

## ▶ Les nouvelles générations de téléassistances

Alors qu'on entend de plus en plus parler de domotique et d'objets connectés dans notre quotidien, il était inévitable pour les entrepreneurs de réfléchir à comment mettre la technologie au service des seniors, en se penchant sur le sujet du vieillissement de la population avec une vision plus moderne. Cela a notamment été le cas pour la téléassistance.

Pour répondre au besoin du plus grand nombre, il a donc fallu évoluer et passer d'une vision « monoproduit » avec ce système unique de déclenchement d'alerte par bouton poussoir, à une offre plurielle et diversifiée répondant aux attentes de ces nouveaux bénéficiaires.

On distingue donc deux grandes familles de téléassistance : la **téléassistance classique** avec le principe du bouton poussoir basique et la **téléassistance « intelligente »** qui reprend le fonctionnement de la première, en ajoutant quelques fonctionnalités supplémentaires.

Lorsque la téléassistance classique n'est plus adaptée aux besoins du bénéficiaire, les nouvelles technologies permettent de combler le manque avec des fonctionnalités y répondant.

À ceux qui avancent l'argument de l'impossibilité

d'appuyer sur un bouton en cas de perte de connaissance, la fonctionnalité du **détecteur de chute intégré** a été ajoutée principalement sous forme de bracelet, montre ou broche.

Pour ceux qui ne veulent rien porter chez eux, il existe des systèmes dits « téléassistance nouvelle génération » qui détectent chute et malaise sans avoir besoin de porter un pendentif ou un bracelet sur soi, grâce à des capteurs de mouvement et une box qui analyse quotidiennement les habitudes de vie du bénéficiaire et est capable, grâce à des algorithmes auto-apprenants, de prévenir les proches en cas d'anomalie chez la personne équipée. Cette solution a pour mérite de se laisser oublier, ce qui permet au bénéficiaire de sécuriser son domicile en cas de chute, sans en porter le stigmate.

Pour ceux qui désirent être protégés même hors de leur logement, il existe des téléassistances mobiles capables d'envoyer aux proches les coordonnées GPS du bénéficiaire en cas d'appui sur un bouton d'urgence.

Et pour les aidants qui le désirent, il existe également la visioassistance. Ce système de téléassistance permet d'effectuer une levée de doute visuelle grâce la prise de photo ou vidéo. Si une alerte est envoyée, une caméra se mettra en route pour informer l'aidant de la situation chez le

bénéficiaire de manière visuelle.

Désormais, grâce aux nouvelles technologies, les solutions disponibles sur le marché, permettent aux personnes âgées et leurs proches de vivre plus sereinement le maintien à domicile, et cela, en adéquation avec leurs envies et besoins.

## ▶ Une offre diversifiée méconnue

Tout comme la société, le secteur de la téléassistance tente de se redéfinir pour répondre à un besoin sociétal et surtout à une réelle demande. Cependant, malgré ce besoin irréfutable, le taux d'équipement en téléassistance en France est très loin d'être satisfaisant. En effet, sur 15 millions de plus de 60 ans, seul un peu plus de 550 000 personnes sont équipées en téléassistance, dont seulement 11% des plus de 70 ans vivant seul<sup>(1)</sup>. Pourquoi ? Car les freins évoqués précédemment ne sont pas encore une histoire ancienne. Depuis quelques années, les différents acteurs tentent de s'organiser (sociétés, associations, filières, etc.) et multiplient les actions pour faire connaître le problème.

Malgré de nombreuses récompenses et reconnaissances de leurs pairs, certains acteurs de la téléassistance restent méconnus par les premiers concernés : les bénéficiaires et leurs aidants.

Dès les premiers signes de perte d'autonomie

ou après la première chute, les prescripteurs continuent de préconiser « la téléassistance » comme un produit unique, faute d'informations suffisantes sur le secteur et son évolution.


Comment expliquer à un retraité actif de 70 ans qui a des difficultés à se relever après un passage en position couchée, qui doit porter quotidiennement un dispositif sur lui, « au cas où » ?

Ou comment faire accepter le port d'un dispositif à une grand-mère un peu coquette et complètement réfractaire ?

Le système classique, bien que pouvant satisfaire un grand nombre de bénéficiaire, n'est plus adapté lorsqu'on passe à une autre catégorie : la prévention chez les seniors actifs en début de fragilité. Cependant, faute de connaissance et de pédagogie auprès des prescripteurs notamment, le champ des possibilités se restreint malheureusement à l'existant « historique ».

L'état actuel du secteur relève bien le manque d'anticipation de l'état sur le vieillissement de la société et ses conséquences. En effet, le coût annuel des chutes en France est estimé à 2 milliards d'euros pour les collectivités<sup>(2)</sup>.

Un travail de prévention couplé avec des systèmes plus adaptés et acceptés par les bénéficiaires pourrait véritablement faire baisser les coûts. Les chutes tuent plus que les accidents de la route,

pourtant les campagnes sur le sujet se multiplient tandis que celles sur la prévention des chutes chez les plus de 65 ans, se font encore attendre. 



**Thierry ROUSSEL**  
Directeur Général

SeniorAdom – Téléassistance Nouvelle Génération

Sources : <sup>(1)</sup> « Vieillir chez soi : usages et besoins des aides techniques et des aménagements du logement Drees - n°823/décembre 2012 »

<sup>(2)</sup> Professeur Thierry DANTOINE, chef du Service de Médecine Interne gériatrique au CHU de Limoges.

